



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/952
S/1997/592
29 juillet 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante et unième session
Point 39 de l'ordre du jour
LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET
SES CONSÉQUENCES POUR LA PAIX
ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante-deuxième année

Lettres identiques datées du 28 juillet 1997, adressées au
Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil
de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 51/195 B sur la situation en Afghanistan que l'Assemblée générale a adoptée le 17 octobre 1996 ainsi qu'à mes rapports (A/51/838-S/1997/240 et Corr.1 et A/51/929-S/1997/482), en date des 16 mars et 16 juin 1997, publiés en application de ladite résolution. Dans ces rapports, j'ai décrit le conflit qui oppose actuellement les parties afghanes et les efforts déployés par la Mission spéciale des Nations Unies et la communauté internationale pour y apporter une solution.

Je demeure convaincu que l'Organisation des Nations Unies et ses États Membres doivent redoubler d'efforts pour régler ce conflit par des moyens pacifiques. J'ai donc décidé de nommer l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi Envoyé spécial, qui sera chargé d'une mission de courte durée en vue de consulter les pays et parties intéressés, de même que l'Organisation de la Conférence islamique, au sujet de leurs positions et propositions concernant les efforts de paix en Afghanistan. J'espère que l'Envoyé spécial sera en mesure de me présenter ses conclusions et recommandations suffisamment tôt pour que je puisse les inclure dans le rapport sur l'Afghanistan que je présenterai à l'Assemblée générale à sa cinquante-deuxième session. Je tiens à souligner que le mandat et les activités de l'Envoyé spécial sont distincts de ceux de la Mission spéciale des Nations Unies, dont le mandat est expressément défini par l'Assemblée générale dans ses résolutions.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter ces informations à l'attention des membres de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN
